FONCTIONNEMENT DU CENTRE

Age :
Le Centre est ouvert aux enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires **(3 ans révolus).**

Lieux :

Le Mercredi

Accueil de loisirs

Situé rue Alsace Lorraine, derrière le centre culturel au niveau des terrains de sports.
Le mercredi l'accueil aura lieu sur ce site dès 7h pour les 3/11ans, vers 11h30 les enfants nés entre 2014 et 2012 seront dirigés vers l'école maternelle de Renan.
Les enfants scolarisés à l'école des étangs sont pris en charge à 12h.
Tous les enfants d'âge élémentaire sont à reprendre à l'accueil de loisirs derrière le centre culturel.

Enfants scolarisés à Parc an Breach :
Les enfants sont pris en charge à la sortie des classes, et un transport est mis en place entre Parc an Breach et Renan.

Ecole maternelle de Renan
Les enfants sont pris en charge à la sortie des classes

Enfants scolarisés à Kernével :
Les enfants sont pris en charge dès la sortie des classes. Un transport est mis en place entre Kernével et Rosporden.
Reprise des enfants à partir de 17h sur les sites de Rosporden

Les vacances :
Accueil de Loisirs, rue Alsace Lorraine, derrière le centre culturel. (Nés en 2011,2010, 2009, 2008, 2007)
Site pas encore retenu à ce jour pour les enfants d'âge maternelle (Parc an Breach, Renan ou Kernével)

Horaires :
Le mercredi :
L'accueil est ouvert de 9h à12h, de 9h à 17h et de 12h à 17h.
Une garderie fonctionne entre 7 h et 9 h - 17 h et 18h45
Les vacances :
L'accueil est ouvert de 9h à 17h
Une garderie fonctionne entre 7 et 9h - 17 et 18h45

Tarifs 2017 : (modifications possibles en cours d'année)
Journée : 13.40€
Garderie du soir 17h à 18h45 :1.24€
La demi-journée: 9h à 12h : 6.65€
12h à 17h : 10.25€

Toute inscription est définitive

Pour faciliter la gestion du Centre, la facturation sera adressée aux familles chaque période, **le règlement est à déposer à l'accueil de loisirs ou en mairie**. Chèques vacances et Césus (pour les enfants de moins de 6ans) sont acceptés.
(Libellez les chèques à l'ordre du Trésor Public)
Selon votre quotient familial vous pouvez bénéficier du dispositif Pass loisirs
(Se renseigner auprès de l'accueil de loisirs 02 98 59 8917)

Afin de prévoir l'encadrement, les activités, le nombre des repas, les inscriptions devront être déposées en Mairie ou à l'accueil de Loisirs pour les dates de clôture.
Ensuite les inscriptions seront prises à l'accueil de Loisirs selon les places disponibles. Attention nombre de places limitées.

Une réduction de 5% s'effectuera pour les familles Rospordinoises et Kernévelloises ayant 2 enfants à charge et 10% pour les familles ayant 3 enfants et + (- de 16 ans révolus).

CONTACT : alsh@mairie-rosporden.fr
Tél : 02 98 59 89 17
06 87 82 83 97